



REGLEMENT D'ADMISSION & DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EPREUVE D'ADMISSION

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale.

**Ne renvoyer que la partie DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES
D'ADMISSION (page n°7.8.9.10)**



REGLEMENT D'ADMISSION

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE A LA FORMATION

Les critères sont fixés par l'article 2 de l'arrêté du 2 août 2006 :

- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau II, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles,
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I,
- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale,
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau III et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale,
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau II et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale,
- appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

REGLEMENT DES SELECTIONS

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 1 DE LA CIRCULAIRE DGAS/SD4 n°2006-379
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2006

Les candidats ayant satisfait aux exigences administratives préalables à la présentation de l'épreuve d'admission sera convoqué à un entretien.

Nature de l'épreuve :

- Présentation par le candidat d'une analyse d'un texte d'actualité en relation avec les domaines de compétence du diplôme
- Présentation personnalisée du parcours professionnel à l'appui du texte rédigé par le candidat

L'épreuve se déroulera à Buc ressources, 1 bis rue Louis Massotte – 78530 BUC.

Déroulé de l'épreuve : 1h50 minutes

- Chaque candidat dispose d'une heure temps de préparation à l'épreuve
- Chaque candidat est reçu par un jury en binôme réuni sous la responsabilité de Buc Ressources
- La présentation du candidat est organisée en 2 temps : un temps de présentation de l'analyse de texte et un temps de présentation du candidat
- Ces présentations donneront lieu à un temps de questions et échanges.

Protocole de l'épreuve organisée sous la responsabilité des représentants de la DRJSCS :

- Les candidats sont convoqués au minimum 8 jours avant la date de l'épreuve.
- L'accueil et la vérification de l'identité des candidats sont effectués sous la responsabilité de Buc Ressources (pièce d'identité obligatoire).
- Le jury chargé d'évaluer le candidat doit se prononcer par une validation écrite et argumentée sur les capacités du candidat à intégrer la formation
- Les candidats sont informés par courrier de la décision prise à l'issue de cette procédure d'admission

CONDITIONS MATÉRIELLES

Frais de sélection

Les frais d'inscription à la sélection s'élèvent à 150 euros. Vous devez obligatoirement vous être acquitté de ces frais avant la date de la sélection.

Encaissement

Le chèque est encaissé une fois la date de limite de dépôt de dossier dépassée. Seuls les cas de forces majeures justifiés permettront un remboursement des frais de sélection en cas de non présentation à la sélection.

Modes de règlement des frais de sélection

- Par chèque (recommandé)
- Par virement bancaire
- En espèces

Besoin d'une facture ?

Toute demande de facture sera à adresser au service administratif et financier de l'établissement à Mme Cathy ZAFERA : cathy.zafera@buc-ressources.org



DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EPREUVE D'ADMISSION

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale.

Ne renvoyer que la partie DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES D'ADMISSION (page n°7.8.9.10)

CALENDRIER DES JOURNEES D'EPREUVES D'ADMISSION

- Mercredi 17 Décembre 2018. *Date limite de réception de votre dossier : Jeudi 1 Novembre 2018*
- Jeudi 28 Février 2019. *Date limite de réception de votre dossier : Mardi 15 Janvier 2019*
- Mardi 30 Avril 2019. *Date limite de réception de votre dossier : Vendredi 15 Mars 2019*
- Mardi 25 Juin 2019. *Date limite de réception de votre dossier : Mercredi 15 Mai 2019*

Notez la date cochée pour ne pas avoir à appeler le campus après envoi de votre dossier.

Vous serez convoqué par email, 10 jours avant la sélection.

INFORMATIONS CANDIDAT – (Remplir ce formulaire sur ordinateur avant impression)

OBLIGATOIRE
Collez votre PHOTO

NOM :

PRENOM :

NUMERO DE TELEPHONE :

EMAIL :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL,

VILLE :

INDIQUEZ LA PERIODE DE SELECTION SOUHAITEE – (Voir les dates sur la page précédente)

.....

INDIQUEZ VOTRE NIVEAU D'ETUDE – (Sans diplôme, brevet, Bac, etc...)

.....

MODE DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE VOTRE FORMATION - (Lire les pages 15,16)

Merci de préciser :

Financement en cours

ou

Financement validé (précisez)

Financement employeur

Financement personnel

REGLEMENT D'ADMISSION DES SELECTIONS –

- J'ai bien lu ce document et atteste sur l'honneur que les informations données sont exactes.
- J'ai lu et j'accepte le règlement d'admission aux épreuves d'admission de BUC Ressources.

Cochez, datez, signez

FORMULAIRE – Accord de financement employeur

CANDIDAT	EMPLOYEUR
Je soussigné, _____ _____	Je soussigné, _____ _____
Souhaite suivre la formation alternée au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale..	Atteste que (Raison sociale de l'établissement employeur et Nom du représentant légal) _____ _____ _____ Prend en charge les frais pédagogiques pour la formation Au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale. pour la rentrée : Nous avons pris connaissance du montant de cette formation.
Fait à _____	Fait à _____
Le _____	Le _____
Signature	Cachet et signature



**DEVIS de formation préparatoire au DEIS
Financement employeur**

Révision 3
Créée le 26/9/16
Modifiée le
29/09/2017

FORMATION : DEIS (Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale)

PROMOTION : 2019 – 2021

DUREE DE FORMATION :

- 723 heures de formation théorique
- 175 heures d'étude de terrain

Soit deux années scolaires sur 3 années civiles

COÛT DE LA FORMATION :

Frais d'inscription à BUC Ressources150,00 euros
Frais pédagogique (voir le tableau ci-dessous).....13 290,40 euros

ANNEE CIVILE	Heures programmées par année	Echéances	Total par échéance
2019	185	31/12/2019	150,00 € +2 738,00 €
2020	530	30/06/2020	5 335,40 €
		31/12/2020	2 508,60 €
2021	183	30/06/2021	2 708,40 €
MONTANT TOTAL DE LA CONVENTION			13 440,40 €

devis établi à titre indicatif, valable 1 an à compter de ce jour



PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER DANS L'ORDRE CI -DESSOUS

- Un texte de 8 à 10 pages de présentation personnalisé de son parcours professionnel (arrêté du 2 août 2006). Intégrer dans ce dossier une réflexion sur votre projet de mémoire (à minima le sujet) qui doit être en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- La Fiche Dossier d'inscription aux épreuves de sélection
- La fiche de prise en charge financière
- L'accord employeur signé s'il finance votre formation.
- Une photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou de la carte de séjour pour les étudiants étrangers
- Un curriculum vitae avec photo
- 4 photos d'identité (en plus de celle figurant sur les CV et la fiche de renseignement)
- Une copie de la carte vitale
- Une copie des titres et diplômes mentionnés sur le CV
- Un chèque d'inscription d'un montant de 150 € (dont 50€ de frais de dossier administratif non remboursable) **libellé à l'ordre de BUC Ressources.**

Dossier COMPLET à envoyer dans l'ordre des pièces indiquées, à

BUC Ressources Service des sélections – Formation DEIS

1Bis rue Louis Massotte, 78530 BUC